

Arrondissement de CHÂTEAU-GONTIER

Cossé-le-Vivien, le 21 décembre 2016



Mairie de **COSSÉ-LE-VIVIEN**
Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. **02.43.98.80.24**
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► Site Internet du Musée communal :
www.musee-robert-tatin.fr

«QUALITE» «NOM» «PRENOM»
«ADRESSE»
«CODE» «VILLE»

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 5 janvier 2017 à 20 h 30,
Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I – AFFAIRES GENERALES – PERSONNEL COMMUNAL

Délégations du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu des articles L2122-22 et L2322-2 du Code général des collectivités territoriales

II – CADRE DE VIE – COMMUNICATION

Synthèse du compte-rendu de la commission Cadre de vie – Communication - Action sociale du 7 décembre 2016

III – AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

Synthèse du compte-rendu de la commission Affaires culturelles et touristiques du 5 décembre 2016

Musée Robert Tatin : donation de mobilier ethnologique et de la toile *Langoustine* du professeur docteur Bernard et Christine HERZOG

IV – AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

V – URBANISME – EAU ET ASSAINISSEMENT

Information sur le courrier du comité d'animation du lotissement de l'Euclie

Grande rue : promesse d'achat pour l'acquisition des parcelles AL 76, AL 82 et AL 88 à M. et Mme Patrick DE FERRIERE

Rue Ambroise Paré : opportunité d'acquisition des parcelles AL 1 et AL 17

VI – VIE ASSOCIATIVE – SPORTS – JEUNESSE

Budget 2017 : versement d'une subvention à Mme Mélanie BRIELLES dans le cadre d'un stage au Maroc

VII – FINANCES – BATIMENTS

Synthèse du compte-rendu de la commission Finances – Bâtiments – Personnel communal du 8 décembre 2016

Conditions de location des salles municipales

Tarifs 2017 : prix du repas au collège Saint-Joseph pour l'année scolaire 2017-2018

Cession d'actifs : destruction de 2 véhicules auprès de l'entreprise PASSENAUD et vente de chutes de métaux auprès de KILOMETAUX

VIII – INTERCOMMUNALITE

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,
C. LANGOUËT

■